

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1144

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

938 855 558 RCS Lyon.

EPI1.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 01.00 EUR.

Adresse : 415, Allée Des Frênes, Immeuble Squal, 69760 Limonest.

Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions conformément à l'article L. 236-27 du Code de commerce IONISOS SAS à associé unique au capital de 10.525.856 euros Siège Social : 415 allée des Frênes - Immeuble Squal - 69760 LIMONEST 393 373 865 RCS LYON Société apporteuse EPI1 SAS à associé unique au capital de 1,01 euro Siège Social : 415 allée des Frênes - Immeuble Squal - 69760 LIMONEST 938 855 558 RCS LYON Société bénéficiaire 1) Evaluation de l'ensemble des éléments d'actif et de passif attachés aux Sites en Reconversion dont la transmission par la société IONISOS à la société EPI1 est prévue : - Actif : 1.707.821 euros - Passif : 542.689 euros 2) Rapport d'échange : Afin de déterminer le nombre d'actions du Bénéficiaire à émettre en rémunération de l'Apport, il a été retenu la valeur réelle de l'Actif Net Apporté, soit 3.722.405 euros, et la valeur réelle du Bénéficiaire, soit 101 euros. En rémunération de l'Apport, la Société Bénéficiaire EPI1 procédera au bénéfice de la Société Apporteuse, IONISOS, à une augmentation de capital d'un montant de 37.224 euros, par la création de 3.722.405 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, chacune assortie d'une prime d'émission d'environ 0,30 euro, soit un prix total par action nouvelle d'environ 0,31 euro. 3) Prime d'apport : 1.127.908 euros 4) Effet rétroactif de l'Apport sur les plans fiscal et comptable au 1er janvier 2026 à 00h01 5) Le projet de traité d'apport partiel d'actifs a été établi en date du 30 juin 2026 et a été déposé au Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Lyon au nom des Sociétés IONISOS et EPI1 le 30 juin 2026..